

- Date de convocation : 16/11/2007
- Date d'affichage : 16/11/2007

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

- Nombre de conseillers :
- en exercice : 13
- présents : 8

L'an deux mil sept, le vingt deux novembre à 19 heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Bernard POSTAIRE, Maire.

**Présents** : M. Bernard POSTAIRE, **Maire**

Mme Sylvie BUSBOC, **Adjointe.**

MMES Odette VERHEYDEN, Chantal LUDWIG, Mrs Michel LECHAT, Patrick BOUARD, Jean-Paul HUNAULT et Jean-Claude DUMONT **conseillers**

**Absents représentés** :

Henry LEIDER pouvoir à Bernard POSTAIRE

Laurence MACÉ pouvoir à Patrick BOUARD

Pierre TORCHON pouvoir à Jean-Paul HUNAULT

**Absents non représentés** :

Catherine PIAZZA et Vincent BARRAILLER

**Secrétaire de séance** : Odette VERHEYDEN

#### **MOTION du CONSEIL MUNICIPAL**

#### **OPPOSITION AU TRACÉ D DANS LE CADRE DU DEBAT PUBLIC SUR LE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE A16**

Le débat public sur le prolongement de l'autoroute A16 de l'Isle-Adam à la Francilienne (Val d'Oise) se déroule du 11 septembre au 24 novembre 2007.

A l'Isle-Adam l'autoroute A16 débouche sur la RN1, aujourd'hui saturée. Pour remédier à la situation, quatre tracés sont proposés, dont la longueur varie entre 7,5 km et 9 km.

Trois empruntent la RN1 sur 4 km puis se prolongent par une section nouvelle pour se connecter à la Francilienne ; la quatrième tracé consiste en un élargissement des RN184 et 104.

Le tracé D consisterait à renforcer les capacités de la RN184 et de la Francilienne entre Villiers-Adam et la Croix verte, en complétant le demi-échangeur actuel entre la RN184 et la Francilienne au niveau de Villiers-Adam pour permettre ainsi les mouvements vers l'est.

Cette solution ampute la forêt domaniale de plusieurs hectares. Elle traverse la vallée de Chauvry pour laquelle une charte est en création. Elle est inacceptable.

Le conseil municipal,

**Affirme son opposition au tracé D et se prononce en faveur du tracé A** dans le cadre du débat public sur le prolongement de l'autoroute A16.

Pour extrait conforme au registre,  
Le Maire  
B. POSTAIRE